

## SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

### Lire 2 Pierre 2.9-19

Depuis quelques années, on a beaucoup entendu parler de liberté d'expression. Apparemment, l'apôtre Pierre n'aurait pas été favorable à une liberté d'expression sans limites, ni à une liberté d'expression telle qu'elle est revendiquée dans notre pays. Qu'aurait-il dit en découvrant la caricature obscène et abjecte représentant les trois personnes de la Trinité qui a paru l'an dernier dans un certain journal... ?

La liberté d'expression est, nous dit-on une valeur de la République française. Autrefois, on parlait de vertu, de normes morales, de principes moraux. Aujourd'hui, on préfère parler de valeur. Le respect de la vérité est une vertu ; la vérité est une norme. La liberté d'expression est une valeur. Et certains de ceux qui prônent haut et fort la liberté d'expression ne se privent pas de mentir effrontément et copieusement lorsqu'il s'agit d'amener les gens à voter pour eux, ou lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts particuliers dans le cadre de groupes de pression.

Une norme, un principe, c'est stable, solide. Une valeur, c'est relatif : pensez à la valeur de l'euro par rapport à celle du dollar. Une valeur, cela fluctue. La liberté d'expression est une valeur, relative et fluctuante : ce n'est pas la même pour tout le monde. Ainsi, diverses voix se sont élevées contre la manière dont une élite qui se croit bien-pensante, celle de la rive gauche de la Seine, relayée par les media, s'efforce d'imposer une pensée unique. Quelques livres ont paru sur ce sujet. Pour ce faire, on dénigre et on ostracise systématiquement ceux qui osent penser autrement. Par exemple, on taxe les participants à la manif pour tous de rétrogrades, d'ennemis du progrès social. On pratique aussi l'amalgame : ce sont tous des extrémistes de droite. D'ailleurs, ils n'étaient que 350 000. Une fois qu'on a dit cela, il n'est plus besoin de discuter sur le fonds et de considérer les arguments de ceux qui ne pensent pas comme l'élite de la rive gauche.

De même, lors des manifestations contre le pacs, on avait taxé les manifestants d'homophobes, voire même d'antisémites. Le grand rabbin de France s'était pourtant prononcé contre le pacs. Peu importe ! Circulez ! Il n'y a rien à voir.

Lorsque ma collègue a soutenu sa thèse de doctorat en philosophie des sciences, dans laquelle elle traitait de la question du fondement théorique des sciences et elle défendait la thèse selon laquelle seule la révélation biblique de la création et de l'instauration de lois dans l'univers par Dieu pouvait fournir un fondement adéquat à la science, la doyenne de l'université qui faisait partie du jury lui a demandé ce que faisait une telle thèse dans une université laïque. Apparemment à ses yeux, la liberté de penser à l'université ne vaut que pour les incroyants... En fait, cette doyenne de l'université montrait par là qu'elle n'avait pas compris ce qu'est la laïcité. Sa remarque était en fait une transgression du principe de base de la laïcité : en refusant par principe la possibilité d'une vision chrétienne du sujet, elle manquait à son devoir de neutralité.

Une de nos ministres a déclaré : « La liberté d'expression, c'est la liberté d'offenser. Invoquer une éthique de responsabilité, c'est grignoter une valeur de la République ». Ce pour répondre à ceux qui, comme les évangéliques, ont souligné que la liberté d'expression devait s'exercer de manière responsable, dans le respect d'autrui et de leurs convictions ou croyances. Sur le fronton de nos mairies, sont inscrites trois valeurs : liberté, égalité, fraternité. Si la liberté d'expression, c'est la liberté d'offenser, et d'insulter

ce qui tient le plus à coeur des gens, comme leurs convictions religieuses, où est passé la fraternité ? Les valeurs sont relatives : plus la valeur liberté d'expression monte, plus la valeur fraternité descend.

Dans la République, il faut aussi défendre la liberté de la presse. François de Closets, dans son livre *La grande manip* nous explique comment cela fonctionne. Pour travailler, un journaliste doit pouvoir faire des interviews. Pour rendre compte d'un conflit social, il va donc interviewer des responsables syndicaux. Ensuite, de deux choses l'une. S'il porte un regard objectif et critique sur le discours de la personne interviewée, et s'il a le malheur de présenter des faits qui contredisent ce discours, alors le responsable syndical ne lui accordera plus jamais d'interview et il ne pourra plus faire œuvre de journaliste. Donc, s'il veut pouvoir poursuivre sa carrière, il ne lui reste plus comme option que celle de se contenter d'être le relais de la personne interviewée pour faire passer le message que celle-ci veut faire passer. Autrement dit, à se mettre au service de la grande manip. Vous avez dit « liberté de la presse » ?

La liberté de penser, la liberté d'expression sont-elles des valeurs bibliques ?

À l'origine, l'être humain a été créé en sorte d'être l'image de Dieu. Or une image digne de ce nom reflète la personne dont elle est l'image. La pensée de l'être humain reflétait donc la pensée de Dieu. L'homme n'a pas été créé pour vivre dans l'autonomie par rapport à Dieu. Nous dépendons de Dieu pour tout. C'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. Et de même, nous dépendons de Dieu pour notre pensée, notre vision du monde. Pour penser juste et vrai, l'homme a besoin d'un fondement, celui de la révélation de Dieu. À l'origine, l'homme vivait dans le jardin d'Éden dans une parfaite dépendance par rapport à Dieu. Y compris dans le domaine intellectuel : sa pensée était fondée sur celle de Dieu, sur ce que Dieu lui révélait. Elle était conforme à la pensée de Dieu.

Mais le premier couple a voulu devenir comme des dieux, autonome par rapport à Dieu. Il a consommé du fruit de l'arbre de la détermination du bien et du mal. C'est une manière de dire qu'il a revendiqué la liberté de penser ce qu'il voulait, la liberté de penser indépendamment de son Créateur, la liberté de déterminer par lui-même ce qu'il considère comme bien et ce qu'il considère comme mal, s'en s'en référer à la révélation de Dieu.

Cette liberté n'est qu'un mirage. Lorsque l'homme s'affranchit de la révélation divine, sa pensée tourne à vide pour ce qui concerne les grandes questions de l'existence et le chemin à suivre dans la vie. C'est l'état que Paul décrit en Ép 4.17-19. L'être humain qui tourne le dos à Dieu est incapable de parvenir à la vérité, à une vision du monde, à un système de pensée fondamentalement vrai. Car l'être humain a été créé pour être l'image de Dieu, dépendant de son Créateur pour toute sa vie, dépendant de la révélation de Dieu pour sa pensée. C'est pourquoi, c'est par la crainte du Seigneur que commencent la connaissance (Pr 1.7) et la sagesse (Pr 9.10) – et donc aussi la philosophie...

La vraie liberté, c'est de penser selon la vérité. Jésus n'a-t-il pas dit : la vérité vous affranchira (Jn 8.32) ? Et penser selon la vérité, c'est penser comme Dieu, sur la base de sa révélation.

Aussi Ésaïe appelait-il les Israélites à réformer leurs pensées pour les aligner sur celles de Dieu (És 55.6-9). Dans le contexte, les versets 8 et 9 sont un reproche : Vous devriez penser comme je pense et vous comporter selon ce que je vous ai prescrits ; mais vos pensées sont aux antipodes des miennes et votre comportement à l'opposé de ce que j'attends de vous. D'où l'exhortation à abandonner leurs pensées et leurs comportements, à réformer leurs pensées et leurs comportement pour se conformer à la pensée de Dieu et à la ligne de conduite voulue par Dieu.

Et Paul donne pour but à son ministère d'amener toute pensée captive à l'obéissance de Christ (2 Co 10.4-5).

La vraie liberté de pensée, la vraie liberté d'expression, c'est de penser et de s'exprimer selon la vérité révélée par la Parole de Dieu.

Cependant dans le temps présent, nous devons tenir compte du fait que nous vivons dans un monde qui rejette la révélation de Dieu, un monde qui est perdu, qui est perdu aussi intellectuellement, dont la pensée se perd dans des méandres bien sinueux, loin de la vérité. Un monde qui étouffe la vérité, la retient injustement captive comme dit Paul (Rm 1.18), c'est-à-dire qui l'empêche d'éclorre, de s'exprimer, de se manifester. Un monde au contraire dans lequel s'expriment toutes sortes de mensonges, de visions du monde faussées, de vérités tronquées ou édulcorées, d'idéologies contraires à la révélation de Dieu. Dans l'Apocalypse, Jean présente cela comme le grand mensonge de la bête.

Dans ce monde, la liberté de pensée et la liberté d'expression doivent être préservées, non pas comme des valeurs absolues, mais comme un pis-aller, un moindre mal. De même que Dieu tolère le divorce, à cause de la dureté du cœur humain, et l'encadre d'une loi, la liberté de penser et d'exprimer toutes sortes d'idées – y compris des idées contraires à la Parole de Dieu – doit être maintenue, mais aussi encadrée par la loi.

Un principe biblique justifie cette ligne de conduite. Paul écrit que Dieu a jugé bon de sauver les hommes par la folie de la prédication (1 Co 1.21). Et il écrit encore : 2 Co 10.4-5 ; puis 2 Co 5.20. Autrement dit, ce n'est pas par les armes, ce n'est pas par la force, ce n'est pas par la contrainte que Paul cherche à gagner les incroyants au Seigneur, mais par la parole, par la prédication, par l'argumentation, en cherchant à persuader, à convaincre et par une invitation à laquelle chacun doit répondre librement. La pensée ne peut être contrainte. La conviction, l'adhésion personnelle ne peuvent être contraintes. Chacun doit pouvoir se déterminer sans contrainte face à la vérité. C'est pourquoi il est nécessaire de garantir une certaine liberté de pensée et d'expression.

Dans quelles limites ? L'État français a décidé de sanctionner les incitations à la haine et au meurtre. Ce qui est sage. Faut-il interdire le blasphème ? La question devient plus délicate. L'État est-il capable d'apprécier ce qui relève du blasphème ? Notre législation offre une autre voie d'approche : la notion de trouble à l'ordre public. Vu les réactions qu'elles suscitent, les caricatures de Mahomet ne relèvent-elles pas du trouble à l'ordre public ? L'appréciation reste cependant très subjective : au XIX<sup>e</sup> siècle, les autorités s'en sont prises aux baptistes et ont interdit la prédication de l'Évangile en certains endroits, sous prétexte de trouble à l'ordre public. On touche ici du doigt les limites de l'exercice d'appréciation par les pouvoirs publics : les pouvoirs publics font eux-mêmes partie de ce monde corrompu et leur jugement de ce qu'est un exercice légitime de la liberté d'expression n'est pas toujours juste.

Les responsables évangéliques et d'autres en appellent à une éthique de responsabilité. Les media doivent eux-mêmes, de manière responsable, adopter une certaine déontologie. Une saine déontologie, une attitude responsable devrait conduire à s'abstenir de certaines publications qui relèvent de la provocation, du mépris d'autrui, de l'offense. Dans un numéro du Nouvel Obs, l'un des fondateurs de Charlie Hebdo, Delfeil de Ton, a publié un texte dans lequel il déclarait : « J'en veux à Charb ». Et il explique que, dans l'équipe de rédaction, plusieurs voulaient cesser la publication des caricatures jugées offensantes par les musulmans. Mais Charb a voulu continuer. Parmi ceux qui étaient contre, Wolinsky a été tué dans l'attentat. La liberté d'expression ne peut être une valeur absolue : elle doit s'exercer de manière responsable et respectueuse d'autrui. Le débat d'idées est nécessaire : il doit pouvoir avoir lieu dans le respect d'autrui et l'honnêteté. La

liberté d'offenser est irresponsable et elle a coûté très cher à certains... Est-ce vraiment cela, la liberté ?

Telle est la situation actuelle. Mais il faut être conscient qu'il n'en sera pas toujours ainsi. Un jour, tout genou fléchira et toute langue confessera que Jésus-Christ est Seigneur. Toute pensée se soumettra à la révélation finale de Jésus-Christ. Toute langue devra reconnaître la véracité de sa Parole. Il exercera alors son jugement sur ceux qui auront refusé la vérité, qui auront refusé de se soumettre à sa révélation. Et toute langue reconnaîtra que ce jugement est juste.

Qu'en est-il dans l'Église ? L'Église est-elle une communauté où règne la liberté d'expression ?

D'après ce que nous avons vu, il ne peut être question de contraindre qui que ce soit à penser d'une certaine manière. L'Église prêche, enseigne, cherche à persuader, mais elle invite aussi à se soumettre à Christ et à soumettre volontairement sa pensée à Christ.

Car la foi en Jésus-Christ ne peut se passer d'une adhésion à une vision du monde et à un ensemble de vérités. Jésus a défini les chrétiens comme ceux qui croiraient en lui par la parole des apôtres (Jn 17.20). Il n'y a donc pas de foi véritable en Christ sans adhésion à l'enseignement apostolique. Et Jean appelle encore à rester attaché à l'enseignement apostolique lorsqu'il écrit : 1 Jn 2.24.

De même Paul écrit : Rm 6.17. Il fait ici référence à un ensemble d'enseignements doctrinaux et éthiques auquel tout chrétien doit adhérer. On n'était pas considéré comme chrétien si l'on n'adhérait pas personnellement à cet enseignement de base.

C'est pourquoi ne peuvent être admis dans l'Église comme membres, que ceux qui adhèrent à cet enseignement. C'est la raison d'être de nos confessions de foi qui reprennent les enseignements fondamentaux de l'Écriture en matière de doctrine et de vie chrétienne. Et il est juste de demander à chaque personne qui souhaite se donner au Seigneur de soumettre sa pensée à la Parole de Dieu consignée dans la Bible, et à chaque personne qui souhaite devenir membre de l'Église, d'adhérer à une telle confession de foi. Cela ne veut pas dire qu'il faut avoir compris toute la confession de foi pour se tourner vers Dieu et se convertir, mais qu'il faut en avoir compris un minimum et que la conversion comporte un engagement à recevoir l'enseignement de l'Écriture, à s'efforcer de comprendre les vérités fondamentales qu'elle contient pour y adhérer.

Au sein de l'Église, il pourra y avoir, et il y a des divergences d'opinion sur des points secondaires. Phl 3.15-16 ; Rm 14.1-15-13. Mais faire partie de l'Église suppose un accord sur l'essentiel, sur les vérités fondamentales de l'Écriture. Le verset 16 de Phl 3 indique que les lecteurs de Paul sont d'accord avec lui et entre eux sur ce qui est fondamental, sur les vérités qui importent plus. Les divergences ne sont acceptables que sur des points secondaires.

Nous avons vu comment Ésaïe appelait les Israélites de son temps à réformer leurs pensées pour les conformer aux pensées de Dieu et comment Paul visait à amener toute pensée captive à l'obéissance de Christ. L'Église est une communauté de personnes qui adhèrent à la pensée de Dieu révélée dans la Bible et qui visent toujours plus à aligner leurs pensées sur la pensée de Dieu, donc sur l'enseignement biblique, et ce sur tous les sujets. Il n'y a pas de place dans l'Église pour ceux qui revendiqueraient la liberté de penser tout ce qui leur chante. Et l'apôtre Paul recommande d'exercer la discipline à l'égard de ceux qui enseigneraient des idées contraires à l'enseignement transmis par les apôtres (Rm 16.17-18 ; 2 Th 3.14 ; 2 Tm 2.16). Paul appelle aussi Timothée à réfuter les erreurs et déviations (2 Tm 2.25-26).

Et pour chacun de nous, personnellement ? Nous sommes exposés à longueur de temps aux modes de pensée du monde qui nous entoure : par les media, radio, TV, internet, par les gens que nous côtoyons. Il est difficile de résister à leur influence. L'apôtre Paul nous y invite cependant : Rm 12.2. Ce que nous pensons détermine comment nous vivons. C'est pourquoi Ésaïe appelait les Israélites à réformer à la fois leurs pensées et leurs comportements. Et Paul nous invite à penser selon Dieu : Soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence en vue de discerner la volonté de Dieu... Robert Dubarry, l'un des fondateurs de l'AEEBLF, disait : « Il faut penser sainement pour vivre saintement ». Pour ne pas se conformer au monde présent, pour résister aux modes de pensée du monde qui nous entoure, la fréquentation régulière et assidue de la Bible est nécessaire pour prendre du recul, adopter une vision des choses conformes à la pensée de Dieu. S'exposer à l'enseignement de l'Église est aussi un bon antidote. Les Français passent en moyenne deux heures par jour devant la TV. À Quoi il faut ajouter l'internet. Combien de temps passons-nous devant la TV ou à surfer sur la toile, et combien à lire, méditer et étudier la Bible, seuls ou en Église ?

Et là encore, une certaine discipline est nécessaire, une discipline de la pensée. Car nous pouvons être tentés de tordre le sens des Écritures, d'interpréter certains textes d'une manière qui les accommode aux modes de pensée du monde qui nous entoure au lieu de les laisser parler, ou d'écouter ce qu'ils disent réellement. L'apôtre Pierre évoque ce danger lorsqu'il écrit : 2 P 3.16. Et il nous rappelle : *Aucune Écriture prophétique ne peut faire l'objet d'une interprétation personnelle. En effet, ce n'est pas par une volonté humaine qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est porté par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu* (2 P 1.20-21). J'entends souvent dire : « La Bible, on peut lui faire dire ce que l'on veut ». C'est vrai que l'on peut lui faire dire ce que l'on veut. Mais c'est dangereux, et contraire à ce que Dieu veut. L'Écriture ne peut faire l'objet d'une interprétation personnelle ; puisqu'elle est la parole de Dieu, inspirée par le Saint-Esprit, nous devons faire bien attention de l'interpréter correctement, selon ce que les auteurs inspirés par l'Esprit ont voulu dire, et non pas selon ce que nous avons envie qu'elle dise.

Dans sa seconde lettre à Timothée, Paul nous donne l'exemple d'Hyménée et Philète qui étaient précisément tombés dans ce travers consistant à accommoder l'Évangile aux modes de pensée du jour : ces hommes prétendaient que la résurrection avait déjà eu lieu. Pourquoi cela ? Parce que dans la pensée grecque, la matière et donc le corps étaient mauvais. Le corps était vu comme une prison dont il fallait libérer l'âme. La doctrine de la résurrection corporelle allait à l'encontre de cette vision des choses. Ces gens interprétaient donc la notion de résurrection de façon spirituelle. C'était pour eux une simple expérience se produisant lorsqu'on se convertit à Jésus-Christ. Sans plus. Aujourd'hui encore, on peut être tenté de plier l'enseignement biblique pour le conformer aux idées au goût du jour.

Parfois, on sort un texte de son contexte. Ou on monte un texte en épingle sans tenir compte d'autres enseignements de l'Écriture, et on lui fait dire ce qu'il ne veut pas dire. À cet égard, une connaissance globale des Écritures est nécessaire pour éviter de donner à un texte une signification qui irait à l'encontre d'autres textes de l'Écriture. Pour tenter Jésus, le diable lui a cité un texte de l'Écriture. Jésus lui a répondu en citant un autre texte de l'Écriture qui montrait que Satan avait tordu le sens du texte qu'il avait cité. Jésus a fait appel à sa connaissance de l'ensemble des Écritures pour réfuter la mauvaise interprétation du diable.

Donc une certaine discipline de la pensée est nécessaire pour interpréter correctement les Écritures, pour réformer ses pensées afin de les conformer à l'enseignement biblique ; on ne peut se contenter d'une lecture superficielle de l'Écriture.

L'approfondissement est nécessaire. L'Église est là pour nous y aider, par son enseignement auquel le Nouveau Testament attribue une importance de premier plan. Mais c'est aussi à chacun de faire cet effort. Outre l'enseignement dans l'Église, on peut encore pour cela lire de bons livres et profiter des possibilités de formation. À chacun de se poser la question : quel progrès puis-je faire dans ce domaine ?

Alors, liberté de pensée ? Liberté d'expression ? La vraie liberté est celle de se soumettre à la vérité, d'adhérer à la vérité. C'est la vérité qui affranchit.

Je ne suis pas Charlie. Je suis Jésus-Christ. Lorsque je dis : « Je suis Jésus-Christ », entendez, non pas le verbe être, mais le verbe suivre. Que Dieu nous aide à suivre Jésus-Christ, par la pensée et par notre conduite.